



ORI4PL

RNCP 40906 | Date d'enregistrement : 25/06/2025

Mise à jour juin 2026

CQP 142 | Chargé de projets industriels

CQPM

Istres | Pôle Formation UIMM SUD – AFPI Provence

Dates | Nous consulter

TOULON | IUT de la Garde, tout au long de l'année, suivant les disponibilités.

CONTACT

Istres : Imane Garba

04 42 11 37 94

garba@cfaiprovence.com

Toulon : Sabéra SAADA

06 16 12 08 10

saada@cfaiprovence.com

COÛT

Formation gratuite et rémunérée pour le candidat (spécificité fonction du type de contrat)

270 €/jour / pers à partir d'un groupe de 6 personnes.

Prix variable en fonction du nombre de personnes dans le groupe et des résultats des évaluations pré-formatives ou entretien de positionnement personnalisé.

MÉTIER

Le chargé de projets industriels intervient dans le cadre de missions qui lui sont confiées, sur la conduite de projets à caractères techniques ou organisationnels. Dans ce cadre, il a en charge, à partir des instructions et priorités d'un responsable ou chef de projet de mener à bien la conduite du ou des projets confiés dans le but d'atteindre des objectifs définis (traduisant les exigences du ou des clients internes ou externes). Pour cela il doit garder à l'esprit une vision globale des enjeux, opportunités et risques liés au projet. Il contribue également à favoriser le développement de la démarche projet dans les entreprises

quelle qu'en soit la taille et le secteur d'activités.

SECTEURS CONCERNÉS

Entreprises de toute taille et dans tous les secteurs de l'industrie (aéronautique, automobile, naval, ferroviaire, chimie, agroalimentaire...).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

Cadrer un projet industriel

- Traduire une demande en objectifs opérationnels
- Structurer et planifier tout ou partie des activités liées à un projet

Conduire un projet

- Suivre un projet (ou une affaire)
- Animer une réunion de travail
- Formaliser un retour d'expérience

DURÉE ET ORGANISATION

Formation en CPF, en contrat de professionnalisation, en ou dispositif pro A.

- **Durée** : 12 mois 455 heures de formation par an. 1 semaine en centre et 3 semaines en entreprise.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel.

Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

- **Nombre de stagiaire** : de 6 à 12 stagiaires

PROGRAMME

- Être efficace dans son parcours
- Stratégie d'entreprise
- Sécurité
- Mobiliser les hommes et construire l'équipe
- Diagnostiquer son périmètre d'activité
- Conduire et présenter un projet
- Indicateurs de pilotage
- Gestion du temps et du stress
- Prendre en compte le cadre social dans son management
- Contribuer à la responsabilité sociétale de l'Entreprise
- Communication écrite
- Retour d'expérience

VALIDATION

CQPM Chargé de projets industriels MQ 1996 09 69 0142R

RNCP : 40906

Possibilité de valider uniquement certains blocs de compétences (BDC).

Attestation des acquis de la formation.

Taux de réussite aux examens 2023 :

Istres AFPI PROVENCE : 78%

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de 18 minimum
- Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

PRÉ-REQUIS D'ENTRÉE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- BAC +2 ou expérience idéalement en management d'atelier

Qualités requises : Polyvalence – Capacité à intégrer une équipe – Capacité d'adaptation à l'imprévu – Communication

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier d'inscription, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat avec une entreprise.

Délais d'accès

Fonction de la date de contrat, date de la convention de formation, CPF validé.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Etude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves de la certification chargé de projets industriels MQ 1996 09 69 0142 délivrée par l'UNION DES INDUSTRIES ET DES METIERS DE LA METALLURGIE (Commission paritaire nationale de l'emploi de la métallurgie).

Les compétences du référentiel de qualification doivent être validées :

Présentation des projets ou activités réalisés en milieu professionnel. Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités. La présentation orale de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel d'évaluation sont satisfaites.

L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis en regard des capacités professionnelles du référentiel de certification sur les éléments mis en œuvre par le candidat lors de la réalisation de projets ou activités professionnels.

POURSUITES D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

- Cycle 1 Animateur d'équipe
- CCPI Cohésion et gestion des relations de l'équipe
- CCPI Gestion des activités de l'équipe

Exemple de métiers : Chargé de projets en industrie, Responsable de projet industriel, Chef de projet industriel, Chargé d'affaires en industrie.

Taux d'insertion global à 6 mois (2023) : 97%

Taux d'insertion métier à 6 mois (2023) : 59%

Taux d'insertion métier à 2 ans (2023) : 45%